

POLITIQUE DE LA VILLE

# Mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics : Convention 2022-2024 entre Grand Lac, la Ville d'Aix-les-Bains et le CCAS d'Aix-les-Bains

1 DOCUMENT - Publié le 01 juillet 2022



C\_2022-03-29\_DELIB02.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF 465 0 Ko)

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/conseil-communautaire/conseils-communautaires-2023/conseil-communautaire-du-24-janvier-2023/deliberations-1-2/mise-en-oeuvre-des-clauses-sociales-dans-les-marches-publics-convention-2022-2024-entre-grand-lac-la-ville-daix-les-bains-et-le-ccas-daix-les-bains-7034?>



**GRAND LAC**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGL**  
**OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.